**N°375** du mercredi 31 janvier 2024 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

# La Gazette en Yvelines

**YVELINES**

## Fin de série pour un cambrioleur yvelinois

Actu page 10

# Pierre Bédier : « *Reconstruire une fiscalité locale* »

Dossier page 2

**Des dépenses qui augmentent, des recettes qui chutent, les Départements de France ont tous tiré la sonnette d'alarme lors de l'élaboration de leur budget 2024. Celui des Yvelines n'est pas en reste en étant le troisième le plus impacté de l'Hexagone en termes de valeur. Son président, Pierre Bédier, presse l'État d'agir.**

Actu page 4

**YVELINES**

## En colère, les agriculteurs du département bloquent l'A13

**CARRIERES-SOUS-POISSY**
Le nouveau commissariat inauguré en grande pompe — Page 4

**VERNEUIL-SUR-SEINE**
La nouvelle maison médicale a ouvert ses portes — Page 6

**MANTES-LA-JOLIE**
Quand le directeur de cabinet se vante d'une 468ème place sur 500 — Page 9

**ROSNY-SUR-SEINE**
Victime de home-jacking, une famille toujours traumatisée — Page 11

**BASKET-BALL**
Pas d'exploit pour Poissy face à Chartres — Page 12

**YVELINES**
Nicolas Musique, l'ancien mantais qui lance son studio de BD indépendant — Page 14

**VERNEUIL-SUR-SEINE**

## Municipales 2020 : Fabien Aufrechter, victime mais pas que ?

Actu page 6

DR

Actu page 7

**VALLEE DE SEINE**

## Karl Olive, Benjamin Lucas, deux députés, un vœu populaire

Actu page 8

**LES MUREAUX**

## Sécurité routière : les seniors testent leurs connaissances

Toujours plus de prix et toujours le moins cher…

E.Leclerc MANTES-LA-VILLE
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

YVELINES

# Pierre Bédier : « *Reconstruire une fiscalité locale* »

**Des dépenses qui augmentent, des recettes qui chutent, les Départements de France ont tous tiré la sonnette d'alarme lors de l'élaboration de leur budget 2024. Celui des Yvelines n'est pas en reste en étant le troisième le plus impacté de l'Hexagone en termes de valeur. Son président, Pierre Bédier, presse l'État d'agir.**

AURELIEN BAYARD

**2024 est-il un budget de rigueur ?**
C'est un budget plus économique que d'habitude car le Département, après moult réformes, n'a plus qu'une recette dont il n'a qu'un contrôle partiel : les droits de mutations à titre onéreux (DTMO), c'est-à-dire les droits de notaire sur lesquels nous percevons 4,5 %. Tout le reste, ce sont des dotations de l'Etat qui sont venues remplacer les fiscalités que nous n'avons plus comme la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Par ailleurs, nous touchons une quote-part sur la TVA et nous aurions dû bénéficier d'une augmentation de ces recettes du fait de l'inflation, mais la nouvelle loi de finance nous l'a plafonné.

**Sauf que les DTMO dont vous parlez sont en chute libre. Pourquoi ?**
À cause d'une crise immobilière sans précédent. Les gens n'achètent ni ne vendent à la fois. D'une part parce que les taux d'intérêt des emprunts augmentent et d'autre part, de la réticence des élus à construire des logements neufs, qui provient aussi de la réticence des habitants à avoir plus de voisins. Le marché immobilier est donc figé. De plus, avec l'application de la nouvelle loi qui demande de faire des bilans thermiques et de ne plus louer les logements en catégorie G, les propriétaires sont obligés de réaliser des travaux onéreux, ce qui paralyse également le marché immobilier.

**En quelques chiffres, quelles sont les conséquences pour le Département ?**
La baisse de 30 % des DTMO représente 140 millions d'euros en moins sur les 450 millions d'euros de recette, ce qui grève donc notre budget de 12 %. Nous sommes le 2ème Département le plus impacté de France en termes de pourcentage, le 3ème en termes de valeur.

Ajoutez à cela, nos dépenses qui vont nécessairement augmenter car les Départements sont les acteurs de proximité de l'action sociale nationale, en particulier sur les prestations sociales que sont le RSA, l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Sauf que l'Etat a augmenté ces allocations, ce qui est logique puisqu'il y a une inflation.

**Il y a d'autres facteurs qui limitent votre budget ?**
Pour les aides sociales, nous les distribuons donc puis l'Etat est censé nous les rembourser. Sauf que nos méthodes de calcul diffèrent. Par exemple le RSA, sur les 280 millions distribués, l'Etat ne nous redonne que 170 millions. Nous savons ce que nous avons dépensé quand même ! Idem pour l'AAH et l'APA… Déjà, si ce reste à charge n'existait plus, nous serions très à l'aise.

**Durant les vœux, vous aviez évoqué la suppression de la taxe d'habitation et le président de la Région Auvergne Rhône-Alpes a fustigé la zéro artificialisation des sols (ZAN). Elles ont aussi un impact ?**
Nous ne touchions déjà plus la taxe d'habitation et en compensation la taxe foncière avait été donnée directement aux communes. La ZAN, pour le moment l'impact est minime, mais cela peut être nuisible lorsque le marché de l'immobilier va reprendre. Car il reprendra, mais de manière moins forte.

> « *Une crise immobilière jamais vue depuis 50 ans* »

**Ce n'est pas la première crise économique.**
Lors de la crise en 2008, nous avions une autre fiscalité à côté, avec plusieurs moyens pour l'amortir. Idem en 1990. Mais comme nous sommes sur une crise immobilière jamais vue depuis 50 ans et qu'elle est désormais notre seule ressource… On nous a sciemment étranglé même si je reconnais que l'Etat ne va pas bien lui-même.

**Quels seraient les moyens d'économies ?**
Dans toutes nos dépenses, 60 % sont obligatoires. Pour les aides que je viens de vous citer, nous ne pouvons pas dire « *je ne vais plus les distribuer* ». Il y a également le personnel, l'énergie… Cela va nous obliger de tailler dans les budgets comme les dotations aux communes alors qu'en 10 ans nous les avions multipliées par 4. Cette année, nous suspendons notre aide à l'entretien de la voirie, seules les départementales seront assurées. Peut-être que nous y reviendrons mais comme nous ne maîtrisons pas le futur…

**Il y a une véritable grogne de toutes les instances départementales, des actions sont prévues ?**
C'est aussi une colère et un abattement. Nous sommes en train de rencontrer tous les interlocuteurs d'Etat, qu'il s'agisse de la hiérarchie préfectorale ou de la hiérarchie ministérielle. Sauf que pour le moment celle-ci est suspendue car le gouvernement n'est pas complet. Nous attendons les nominations des ministres du Budget et du Logement. Dès que cela sera fait, nous allons présenter la situation à nos interlocuteurs en précisant bien que c'est l'investissement qui va en pâtir. Ces dernières années, quand il nous restait de l'argent, nous le réinvestissions tout de suite dans des collèges, dans des routes, dans de l'aide aux entreprises… Si nous n'avons cette excédent, ce sera dramatique pour l'avenir.

**Quelles solutions proposez-vous ?**
Il faudrait à très court terme nous autoriser une hausse d'un point de la fiscalité des DTMO, elle serait provisoire pour 3 ans car nous estimons que le marché devrait rester médiocre sur cette période. Par ailleurs, nous touchons une taxe d'aménagement lorsque certains travaux sont réalisés. Nous aimerions également qu'elle soit augmentée et plus seulement limitée au CAUE (Instance territoriale qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental, Ndlr) ou à l'acquisition d'espace naturel sensible pour préserver la nature. Nous voudrions que cela soit élargi à des mesures comme le soutien à la rénovation thermique de manière à ce que nous puissions investir à notre compte sur les communes.

**Et sur le long terme ?**
Qu'une fiscalité locale soit reconstruite ! Cela ne sera pas demain matin. Nous avons transmis un courrier aux 259 communes yvelinoises afin qu'elles fassent valider une motion pour appuyer notre démarche et que le lien indéfectible qui unit ces deux collectivités – Département et commune – reste indéfectible.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

**Pierre Bédier se veut alarmiste sur la situation des instances départementales et souhaite rencontrer le Gouvernement pour trouver une solution.**

**Vous étiez au service de l'Etat il y a 20 ans, le fonctionnement était différent ?**
J'étais dans un gouvernement qui mettait en place la deuxième centralisation, celui de Jean-Pierre Raffarin. Les choses ont changé depuis. Même si la centralisation reste indispensable sur la Défense, les Affaires étrangères, l'Intérieur, la Justice, ce qu'on appelle le régalien. Aujourd'hui, l'Education Nationale en fait partie mais nous pouvons nous poser la question.

> « *L'Etat devrait se dire qu'est-ce que je fais le mieux* »

L'Etat continue de la contrôler pour s'assurer l'unité du programme - ce qui est nécessaire – mais est-ce que la gestion du personnel enseignant doit rester au niveau national ? J'en doute. Les Départements s'occupent des collèges, les Régions des lycées alors que ce sont les mêmes choses. Pourquoi avoir deux administrations alors ? L'Etat devrait se dire qu'est-ce que je fais le mieux et qu'est-ce que les collectivités font de mieux ?

**Avec le déploiement des cabines de téléconsultation, le Département a élargi ses domaines de compétence. Comment allez-vous réagir si l'Etat vous en demande plus ?**
La réponse sera non. Par exemple pour l'expérimentation de la tenue unique, ils m'ont questionné, j'ai dit non. Nous n'allons pas nous mettre à dépenser plus, même sur des sommes modiques.

**Quand est-ce que les coupes vont être faites ?**
Nous avons écrit à la fin de l'année pour mettre en garde les maires sur les dépenses qu'ils vont engager et les appeler à la prudence dans l'élaboration de leurs budgets d'investissement. Nous allons les prévenir dans les jours qui viennent au sujet de la voirie et les rassurer sur la politique contractuelle pour 2024.

Cependant, si l'affaissement se poursuit dans le cours de l'année, il est possible que nous revenions sur cette politique contractuelle. Cela pourrait donner lieu à un vote sur des plafonds et que nous soyons soit dans un système de premier arrivé, premier servi. Nous trancherons dans tout ce qui n'est pas obligatoire, toutes les démarches originales, les aides aux associations sportives, culturelles… Le sport n'a pas été impacté car c'est une année olympique mais l'année prochaine, les subventions seront vraiment moindres. ■

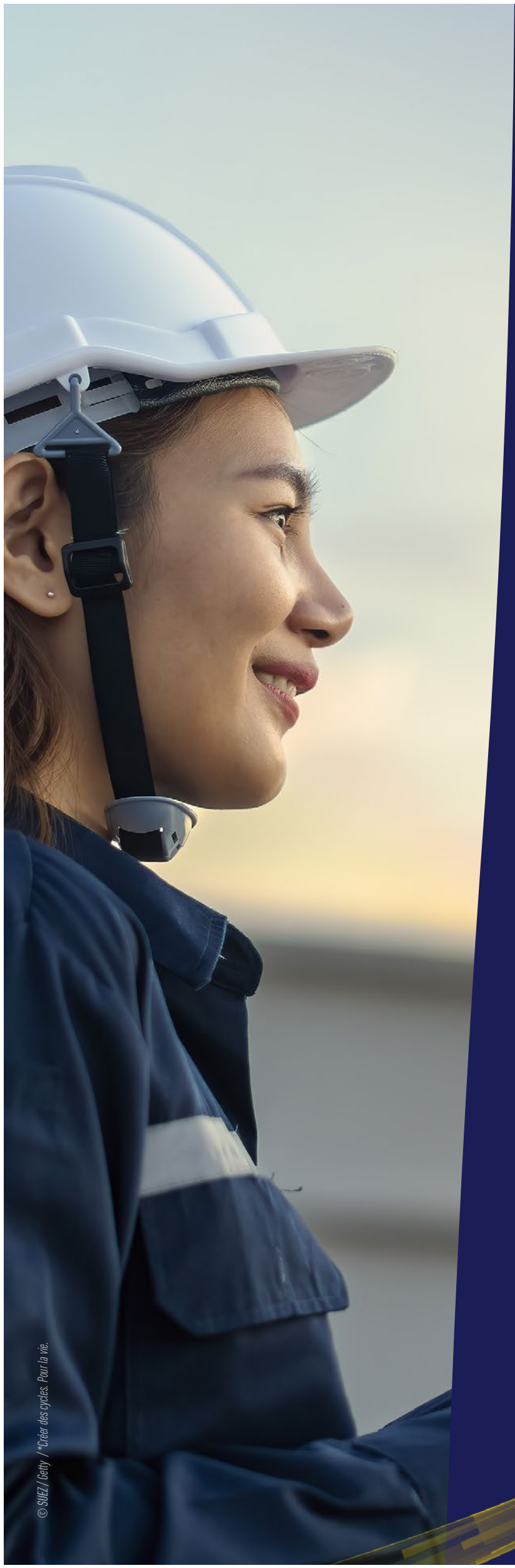

© SUEZ / Getty / *Créer des cycles. Pour la vie.

SUEZ

CREATING CYCLES. FOR LIFE.

# LE PARTENAIRE DE CONFIANCE

## POUR LES SOLUTIONS CIRCULAIRES DANS L'EAU ET LES DÉCHETS.

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants.

SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes, de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

YVELINES

# En colère, les agriculteurs du département bloquent l'A13

**De nombreux tracteurs ont bloqué les voies dans les deux sens dans le secteur de Mantes-la-Jolie le vendredi 26 janvier dernier, jusqu'à tard dans la soirée, avant de remettre ça ce lundi 29 janvier.**

MAXIME MOERLAND

Ils avaient annoncé leur volonté de bloquer Paris. Et ils ont tenu leur promesse. C'est sous les coups de 14 h, vendredi dernier, que plusieurs dizaines de tracteurs ont fait irruption sur l'A13. Environ 80 d'entre eux, pour être exact, ont bloqué la circulation dans les deux sens de circulation à hauteur de Mantes-la-Jolie. Une façon pour les agriculteurs des Yvelines (et au-delà) d'exprimer un mal-être qui s'accumule depuis bien des années.

« *Il arrive un moment où on est à saturation* ». Michel, producteur de fruits et légumes, est venu de Feucherolles. Parqué sur l'autoroute, il énumère les raisons de sa colère, lui qui avoue n'avoir « *pas beaucoup manifesté dans sa vie* ». « *Le problème, c'est toutes les normes, toutes les directives qu'ils nous mettent de plus en plus. Et puis tous les coûts qui explosent ! Les engrais, le fioul, tout ça, ça flambe* », peste-t-il. En effet, la simplification administrative fait partie des revendications de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), qui pointe du doigt le « *manque d'ambition et de lisibilité des politiques publiques* », et les « *incohérences dans les réglementations à l'instar de la volonté affichée dans la planification écologique de produire plus de biomasse, tout en supprimant les moyens de production* ».

LA GAZETTE EN YVELINES

La réponse du gouvernement n'aura pas calmé les manifestants, toujours déterminés à faire entendre leur voix.

Si les agriculteurs français se mobilisent depuis de nombreux jours, c'est également pour obtenir une rémunération plus juste. « *Moi, je voudrais en vivre de mon métier*, se désole Fabrice, céréalier venu de Lognes (Seine et Marne) pour l'occasion. *Nous, on produit en France, à un certain prix. Mais ce qui vient de l'étranger, qui a fait trois fois le tour de la planète, ça arrive moins cher dans les grandes surfaces. Je cherche toujours à comprendre pourquoi. Comment en est-on arrivé là ?* »

Tout l'après-midi, de nombreuses banderoles et autres drapeaux ont fleuri le long de l'autoroute, peu après le péage de Buchelay. « *La France, veux-tu encore de tes paysans* » pouvait-on lire sur l'une d'entre elles. « *Macron, réponds !* » était visible sur d'autres. L'absence de réponse à la grogne nationale se faisait lourdement sentir, en cette journée du 29 janvier. « *La réponse du gouvernement ? Il n'y en a pas !* » s'exaspérait Fabrice. Elle est finalement venue en fin de journée : le Premier Ministre Gabriel Attal a profité d'un déplacement au sein d'une exploitation de Haute-Garonne, à Montastruc-de-Salies, alors que plus de 72 000 agriculteurs étaient mobilisés dans pas moins de 85 départements. Parmi ses « *mesures de simplification immédiates* », la simplification « *drastique* » des procédures et des « *normes quand elles ne font pas sens* », le renforcement des contrôles dans le cadre des lois Egalim, ou encore la suppression de la hausse de la taxe sur le gazole non routier agricole.

LA GAZETTE EN YVELINES

Les tracteurs ont bloqué les voies de l'A13 de 14 h à 22 h 30, le vendredi 26 janvier.

De quoi calmer la colère de la profession ? On y a presque cru quand Jérôme Bayle, agriculteur de Haute-Garonne et figure du mouvement, criait presque victoire après la prise de parole du Premier Ministre. « *Je pense qu'on a gagné* », souriait-il au micro de *BFM TV*. Mais que nenni. À peine plus d'une heure plus tard, le président des Jeunes Agriculteurs assurait que « *le mot d'ordre, c'est de continuer la mobilisation* ». Un « *siège de Paris* » s'est alors organisé à l'appel des deux principaux syndicats de la profession, marquant ainsi le retour des tracteurs sur l'A13 ce lundi 29 janvier à 14 h, pour une durée de 4 jours minimum. ■

## EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

### Le nouveau commissariat inauguré en grande pompe

**Largement rénové et agrandi, le poste de police municipale a ouvert ses portes samedi dernier en présence de la présidente de la Région Valérie Pécresse, et du sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Jéhan-Éric Winckler.**

Après plusieurs mois de travaux, il est enfin prêt : le commissariat de Carrières-sous-Poissy, flambant neuf a ouvert ses portes ce week-end. Le poste de police municipale a bénéficié d'une mise en accessibilité de son accueil, d'une rénovation des bureaux, des vestiaires et du réfectoire, ainsi que de l'aménagement de deux locaux destinés au chenil et à l'exercice physique des agents de police. Les locaux ont également bénéficié d'une extension de 40m², portant le budget total des travaux à 1,243 million d'euros.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le plan de déploiement de la vidéo-protection a également été présenté, avec l'installation prochaine de 21 caméras.

La présidente de la Région, Valérie Pécresse, et le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Jéhan-Éric Winckler étaient aux côtés du maire de la commune Eddie Aït pour l'inauguration du commissariat ce samedi. « *La rénovation du poste de Police municipale était devenue indispensable*, a déclaré l'édile. *Ainsi, malgré un contexte budgétaire tendu, nous avons voulu fournir cet effort important. Car une police respectée, c'est d'abord une police bien équipée* ». Le plan de déploiement de la vidéo-protection a également été présenté : 21 caméras seront installées très prochainement pour « *prévenir les comportements nuisibles, anticiper les situations d'urgence, réduire les risques de trouble à l'ordre public et disposer si besoin d'indices nécessaires à leurs enquêtes* », selon Françoise Méry, adjointe au maire à la sécurité publique. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

### Geko, chien policier, décoré par le Préfet

**Le malinois de la brigade cynophile de Carrières-sous-Poissy a reçu la médaille pour « *Acte de Courage et Dévouement* » des mains du sous-préfet Jéhan-Éric Winckler, avant de prendre sa retraite.**

Geko rentre à la niche. Le chien emblématique de la brigade cynophile carriéroise a été distingué pour saluer « *son engagement et son dévouement* », en amont de l'inauguration du poste de police municipal, en présence de la présidente de la Région Valérie Pécresse et du sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Jéhan-Érick Winckler, qui lui a remis la médaille pour « *Acte de Courage et Dévouement* », échelon bronze.

La cérémonie, qui s'est déroulée à l'hôtel de Ville, était également l'occasion pour Eric Delaquaize, responsable du pôle opérationnel et agent cynophile de la police municipale de la Ville de Carrières-sous-Poissy, d'annoncer non sans émotion la retraite de son binôme canin. ■

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel de Ville en amont de l'inauguration du poste de police municipale.

VALLEE DE SEINE

## Une collecte alimentaire dans plusieurs magasins du Mantois

**Le Dialogue Islamo-Chrétien du Mantois (DIC) organise la 19ème édition de sa grande collecte annuelle dans 5 supermarchés à Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Limay le samedi 3 février prochain.**

Depuis 2006, Chrétiens et Musulmans du Mantois se mobilisent ensemble au service des plus démunis et contre la précarité. Un engagement qui sera une nouvelle fois démontré le samedi 3 février, avec la 19ème édition de la *grande collecte alimentaire* organisée par le Dialogue Islamo-Chrétien (DIC) dans le Mantois.

De 9h à 18h, cette initiative annuelle sera menée devant le Carrefour Contact de Mantes-la-Ville, les magasins Intermarché, Monoprix et Val Prim de Mantes-la-Jolie, et enfin les Halles de Limay. Les communautés musulmanes et chrétiennes du Mantois recherchent également des volontaires qui souhaiteraient faire partie des équipes de collecte ou d'emballage des produits. Si vous êtes intéressé, contactez les organisateurs au 06 60 52 04 20, ou au 06 32 40 98 60. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN IMAGE

VALLEE DE SEINE

## Les trottinettes et vélos électriques gagnent du terrain

Après une première phase de déploiement dans 8 communes au mois de mai 2023, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise étend l'offre de mobilité douce en libre-service dans 4 nouvelles communes: Andrésy, Conflans-Sainte-Honorine, Limay et Tessancourt-sur-Aubette, en attendant Buchelay courant février. Au total, ce sont désormais 1 550 trottinettes et vélos électriques de l'opérateur Tier Mobility qui sont disponibles à la location via l'application Tier. Le tarif s'élève à 1€ le déblocage + 20 centimes par minutes pour les trottinettes, et 23 centimes pour les vélos. ■

GUERVILLE

## Venez à la bourse à la puériculture et aux jouets

**La liste indépendante des parents d'élèves de Guerville organise le 4 février une bourse à la puériculture et aux jouets. L'événement aura lieu à la salle des fêtes de Senneville, de 9h à 17h.**

Vous cherchez à acheter - ou à vendre - des vêtements d'occasion pour vous ou pour vos enfants ainsi que des jouets ? De 9h à 17h, le 4 février, une bourse à la puériculture et aux jouets aura lieu à la salle des fêtes de Senneville – dans le hameau de Guerville - rue de la Persévérance afin de trouver des bonnes affaires. Cet événement est organisé par l'association des parents d'élèves de Guerville. L'entrée est bien évidemment gratuite pour les visiteurs et le lieu est complètement accessible aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, une petite restauration sur place sera possible.

Pour tous renseignements et / ou demande de dossier pour vous inscrire en tant qu'exposant, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : Lipeg78930@gmail.com Ils vous enverront par mail l'ensemble des documents nécessaires pour valider votre exposition. ■

## ■ EN BREF

POISSY

## La ville pleure sa « *Tatie* »

**Grande figure de la résistance et visage incontournable de Poissy, Geneviève Brousset s'est éteinte à l'âge de 97 ans. La Cité Saint Louis pleure donc sa « *tatie* » et continuera à faire perdurer sa mémoire.**

« *Ce sont les valeurs de la république en lettres majuscules* ». Le député de la 12ème circonscription Karl Olive a rendu hommage à Geneviève Brousset lorsque celle-ci s'est éteinte le 22 janvier à l'âge de 97 ans. Dans la cité pisciacaise, tout le monde la connaissait sous le nom de « *Tatie* ». Adjointe au logement durant les mandats de Jacques Masdeu-Arus, fondatrice des ambulances Sainte-Anne, la presque centenaire aura marqué Poissy de son empreinte. C'est tout naturellement donc que la Ville a décidé de parer la façade de la mairie d'une banderole lui rendant hommage et a axé sa communication sur les réseaux sociaux en évoquant toutes les initiatives dont Geneviève Brousset fut à l'origine.

VILLE DE POISSY

**Partie à l'âge de 97 ans, Geneviève Brousset avait participé à la Résistance durant la seconde Guerre Mondiale.**

Son neveu, Jean-Marie Duchesne, a été très touché par cela : « *C'est émouvant. Nous avons du mal à trouver nos mots car c'est une personne qui avait une telle place dans notre vie. Mais elle n'aimerait pas que l'on s'apitoie.* » En effet, alors qu'elle n'avait que 13 ans, « *Tatie* » faisait de la Résistance. Durant la seconde guerre mondiale, elle aidait son oncle, qui avait un réseau de résistance, à faire parvenir des messages, des ordres, et parfois même les armes. « *Avec son frère, elle avait remonté tous les ponts de Conflans-Sainte-Honorine jusqu'à Poissy pour empêcher la contre-attaque allemande durant le débarquement* » explique Jean-Marie Duchesne. ■

AUBERGENVILLE

## Travaux : le quartier de la gare sera bouclé le 13 février

**Dans le cadre des travaux de réaménagement du pôle gare, la communauté urbaine GPSEO mettra en œuvre les revêtements de voirie le mardi 13 février de 6h à 20h. Ce jour là, l'ensemble du quartier sera inaccessible aux véhicules motorisés.**

Si le bâtiment voyageur est, lui, bel et bien prêt pour l'arrivée future du RER E, les abords de la gare bénéficient encore, à l'heure où l'on parle, d'un lifting dans le cadre du projet EOLE. À la tête du chantier, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise s'attaquera aux revêtement de voirie du quartier le mardi 13 février prochain, de 6h du matin jusqu'à 20h le soir.

De ce fait, l'ensemble du quartier sera fermé à la circulation le temps d'une journée. Et cela concerne tous les véhicules motorisés. La Communauté Urbaine demande donc aux riverains et usagers de la gare de « *respecter strictement l'interdiction de circulation pour les véhicules motorisés dans la zone fermée et de suivre la signalisation de chantier* », de « *se reporter aux arrêts de bus et zones de dépose-minute provisoires* », et de « *bien vouloir prendre toutes leurs dispositions concernant les entrées/sorties des parkings résidentiels et publics de la zone chantier* ». Les accès piétons à la gare et aux commerces seront, eux, bien maintenus. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

**Les accès piétons à la gare et aux commerces seront, eux, bien maintenus.**

VERNEUIL-SUR-SEINE

# Fabien Aufrechter a-t-il lui-même fait afficher des conversations privées lors de la campagne de 2020 ?

**En juin 2020, le candidat devenu maire fustigeait l'affichage public d'échanges privés issus de l'équipe de son adversaire Patrice Jégouic. Bien qu'il nie les faits, il en aurait été le principal instigateur, à en croire le groupe d'opposition « *Action et progrès Verneuil-sur-Seine* ».**

MAXIME MOERLAND

Nous sommes au mois de janvier 2020. La campagne du premier tour des élections municipales bat son plein. Alors que chaque candidat tente de se démarquer, la liste « *Verneuil avenir ensemble* », dirigée par Patrice Jégouic et soutenue par le maire sortant Philippe Tautou, s'organise sur What's App pour arracher des affiches du candidat qui monte, Fabien Aufrechter, avec la complicité de l'association Le Dragon Bleu. Sauf que quelques mois plus tard, entre les deux tours, ces conversations privées se retrouvent placardées sur les panneaux d'affichages du quartier Jean Zay. « *Inadmissible et parfaitement illégal* ». Tels étaient alors les termes employés par le candidat Aufrechter pour dénoncer l'affichage en ville de ces captures d'écrans issues du What's App de la liste rivale.

Cependant, selon le responsable du groupe d'opposition « *Action et progrès Verneuil-sur-Seine* », Fabien Aufrechter aurait lui-même organisé cette campagne d'affichage, pour ensuite en critiquer la forme, mais surtout le fond. « *Nous sommes troublés par la teneur des messages publiés* », déclarait alors la liste de l'actuel maire dans un post daté du 17 juin 2020, soit entre les deux tours. Dans cette même publication, les membres de sa liste déclaraient s'interroger « *sur la légalité de l'usage d'une association apolitique (domiciliée et subventionnée par la Mairie) à des fins politiques* ».

### « *Tout était cousu de fil blanc* »

Membre de la liste de Fabien Aufrechter lors de la campagne du second tour, suite à la fusion avec celle d'Olivier Melsens, le responsable du groupe d'opposition « *Action et progrès Verneuil-sur-Seine* » assure, documents à l'appui (et consultés par la rédaction), qu'il s'agissait d'un « *acte prémédité* ». « *Son objectif était d'organiser [l'affichage des conversations] pour en dénoncer le fond, tout était cousu de fil blanc*, accuse-t-il. *Le projet de saisine de l'article 40 était rédigé bien avant que les affiches soient imprimés* ».

Si l'élu minoritaire a décidé de révéler ces informations, c'est suite à la censure d'une tribune de son groupe d'opposition dans la dernière édition du magazine municipal. « *J'ai été piqué au vif*, avoue-t-il. *Avant de censurer, le directeur de la publication, donc le maire, a l'obligation de de demander à l'auteur de supprimer ou modifier les termes qu'il juge diffamatoires, ou insultants. Je me suis donc dit que j'allais montrer aux Vernoliens qu'il ne respecte pas la loi* ».

Démarche de vengeance ? Attaque personnelle ? L'intéressé, qui s'avoue « *dégouté de la politique locale* » assure surtout vouloir « *informer les gens* ». « *Tout ce que nous pouvons répondre, c'est que les accusations de ce membre de l'opposition sont fausses* », déclare-t-on du côté de la municipalité. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Tout ce que nous pouvons répondre, c'est que les accusations de ce membre de l'opposition sont fausses*** », **déclare-t-on du côté de la municipalité.**

## EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

### Des ateliers pour sensibiliser aux dangers d'internet

**En ce mois de février, la Ville de Verneuil-sur-Seine organise des ateliers pour « *promouvoir un internet plus sûr pour nos jeunes* ».**

Le mardi 6 février sera marqué par la journée mondiale pour un internet sans crainte. À cette occasion, la municipalité de Verneuil-sur-Seine organise tout un éventail d'ateliers en ce mois de février.

À commencer par ce jeudi 1er février à 9 h 30 avec une conférence à destination des familles sur le thème « *mon enfant et les écrans* », à la Maison des Familles. Si vous n'êtes pas disponible, une seconde édition se déroulera le 6 février à 17 h 15. Le vendredi 9 à 18 h, direction l'espace Maurice-Béjart pour une autre conférence, cette fois à destination des parents d'adolescents : « *Conseils de paramétrage, mise en place d'outils sécurisés pour guider son enfant* ».

Enfin, le 24 février, un tournoi d'e-sport, intégrant un atelier de sensibilisation aux pratiques du numérique, se tiendra au gymnase François-Pons. ■

## INDISCRETS

« *L'IVG n'est pas menacée dans notre pays* », s'est permis le président du Sénat (et sénateur des Yvelines) Gérard Larcher lors de son passage à la matinale de *Franceinfo*, le mardi 23 janvier dernier. L'ancien maire de Rambouillet s'est en effet opposé au projet de loi qui vise à inscrire « *la liberté garantie* » aux femmes de recourir à l'avortement dans la Constitution, jugeant que la Loi fondamentale « *n'est pas un catalogue de droits sociaux et sociétaux* ».

« *Par tradition [en tant que président du Sénat], je ne vote pas, mais je vous donne un avis très personnel. En conscience, je pense que la Constitution, ce n'est pas ce catalogue-là* », a-t-il ajouté. Pour rappel, le projet de loi avait été présenté au Conseil des ministres du 12 décembre 2023 par Élisabeth Borne, alors Première ministre. Le 24 janvier, l'Assemblée nationale a examiné le projet de loi constitutionnelle, et ne l'a pas modifié. ■

---

Les Clio prises en chasse à Issou ? C'est en tout cas ce que laissent penser les événements survenus dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 janvier dans la commune. Plusieurs véhicules de la marque au losange ont été la proie de désossages sauvages, notamment au niveau de la rue de la gare et ses alentours. Et la ville d'Issou n'est pas la seule : d'autres communes du Mantois auraient également connu des faits similaires ces dernières semaines. « *À la demande de la mairie, des patrouilles de police vont renforcer leur surveillance du secteur* », a précisé la municipalité. En attendant, si vous êtes vous-même propriétaire d'une Renault Clio, restez sur vos gardes et évitez, si possible, de la stationner sur la voie publique. ■

Il n'y a pas que les tracteurs qui se mobilisent sur l'A13, et plus globalement dans l'ensemble du pays. En plus des agriculteurs, les taxis ont réalisé une opération escargot sur l'autoroute ce lundi 29 janvier. Les chauffeurs souhaitent renégocier les conditions de rémunération du transport de patients, alors que la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a proposé une convention jugée défavorable par les syndicats, qui réclamaient un statu quo.

Les taxis redoutent que les nouvelles conditions ne les forcent à des remises additionnelles sur leurs tarifs en cas de transport médical, tout en les contraignant au covoiturage de patients. « *Des perturbations sont à prévoir, mais les enjeux sont importants car l'avenir du taxi et du transport sanitaire en dépend* » a déclaré le syndicat des taxis des Yvelines (ST78) dans un communiqué. ■

## EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

### La nouvelle maison médicale a ouvert ses portes

**Le jeudi 25 janvier avait lieu l'inauguration de la maison médicale municipale Simone Veil, qui accueille deux médecins, un cabinet d'infirmiers et un centre de médecine du travail en centre-ville.**

Il aura suffi d'un an - « *un temps record* » selon le sous-préfet Jéhan-Éric Winkler – pour que la nouvelle maison médicale de Verneuil-sur-Seine voit le jour. Inaugurée le jeudi 25 janvier, elle est la réponse à la menace de désertification médicale qui planait sur la commune après le départ en retraite de plusieurs praticiens ces dernières années, et celui de deux médecins historiques vers la maison de santé d'une commune voisine. « *Même si leurs raisons étaient fondées, car rien n'avait été proposé jusque-là, je ne pouvais pas me satisfaire de les voir partir* », a déclaré le maire Fabien Aufrechter lors de la cérémonie de l'établissement, qui porte le nom de Simone Veil.

Située en plein centre-ville, la maison médicale accueille déjà deux médecins, un cabinet d'infirmiers et un centre de médecine du travail. En attendant une autre généraliste au printemps. « *Il était important de répondre à l'urgence de la désertification médicale qui gangrène l'Île-de-France*, a ajouté Olivier Melsens, adjoint à la santé et « *architecte du projet* » d'après les mots du maire. *C'est une solution qui empêche le départ des praticiens, et en attire d'autres* ». ■

LA GAZETTE EN YVELINES

**La cérémonie a également été l'occasion de remettre la médaille de la Ville au docteur Stéphane Duquesnoy et à l'infirmière Vanessa Paprocki, installés en ville depuis plus de 15 ans.**

VALLEE DE SEINE

# Karl Olive, Benjamin Lucas, deux députés, un vœu populaire

**La semaine dernière, Benjamin Lucas et Karl Olive organisaient leurs cérémonies des vœux. Que ce soit à Orgeval ou au Val Fourré, les deux députés ont décidé de les inscrire sous l'égide de la proximité.**

AURELIEN BAYARD

Dans la salle des fêtes d'Orgeval, Karl Olive reste – comme à son habitude – naturel. Son langage cru – *« sentir le cul des vaches »* - ses vidéos où il chante, le député de la 12ème circonscription assume tout, que ce soit face à ses admirateurs ou face à ses détracteurs. Sa seule envie est de faire remonter les volontés du terrain pour ensuite les apposer dans des textes de loi. L'ancien édile de la Cité Saint Louis le rappelle en présentant le bilan de ses actions. Tout d'abord en puisant dans son histoire personnelle, comme lors du vote de l'interdiction des puffs, ces e-cigarettes non rechargeables très populaires chez les jeunes.

Karl Olive narre donc l'histoire de son frère décédé d'un cancer du poumon - *« il avait 43 ans et je l'ai vu partir en souffrant énormément »* - afin de rappeler pourquoi ce combat est important pour lui. Ensuite, l'élu évoque son passage à la mairie pisciacaise. Selon lui, la mixité sociale passera forcément par une mixité de logements, fustigeant aussi bien Neuilly-sur-Seine que certaines villes de Seine-Saint-Denis. Karl Olive poursuivra également sa mission parlementaire sur le sport en milieu professionnel débutée mi-2023. Lorsqu'il avait instauré la possibilité de réaliser 2h de sport chez ses employés municipaux, le taux d'absentéisme a chuté, ce qui a généré 100 000 euros d'économie. Dernière idée pour rapprocher les élus du terrain, le retour au cumul des mandats député-maire. *« Les maires sont les personnalités politiques les plus appréciés et d'autres types de cumul sont possibles… »* avance le président du Variétés Club de France.

Le moment le plus touchant restera l'intervention d'Olivier Gousseau. Au bord des larmes, cet agriculteur du sud des Yvelines raconte sa peine : *« Nous avons l'impression d'exister que depuis huit jours alors que le malaise agricole est très fort. Nous vivons dans le misérabilisme »*.

De son côté, Benjamin Lucas avait décidé d'organiser ses vœux au Val Fourré, dans un endroit complètement acquis à sa cause puisqu'il a réalisé son meilleur score aux élections législatives 2022 dans ce quartier. Mais le député de la 8ème circonscription avait une autre idée en tête : *« Qu'on parle un peu plus de ce qui fleurit que de ce qui brûle. »* C'est la raison pour laquelle il avait invité la section fustal du collège Jacques Cartier d'Issou. Dans ce même établissement où une polémique avait éclaté en décembre dernier, les élèves champions de France scolaire 2023 se sont vus remettre la médaille de l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, l'ancien premier secrétaire de Génération.s a invité sur l'estrade plusieurs associations du Mantois, *« elles qui réalisent un travail remarquable et qui réussissent là où nous politiques, nous échouons régulièrement »*.

Pour 2024, sa ligne directrice sera la Fraternité. *« Défendre le pouvoir d'achat, l'école publique, la paix et le cessez-le-feu à Gaza, la justice sociale pour les agriculteurs »* explique Benjamin Lucas. Il profitera de sa niche parlementaire pour enfin inscrire un droit aux vacances pour tous les enfants : *« Découvrir d'autres horizons permet de s'épanouir et cela ne coûte pas plus cher. »* ■

DR

**Benjamin Lucas et Karl Olive, respectivement député de la 8ème et de la 12ème circonscription, veulent renouer ce contact entre élus et terrain.**

## EN BREF

YVELINES

### Le Département a choisi ses éclaireurs

**Six mois jour pour jour avant le passage de la Flamme Olympique sur son territoire, le Département révèle le nom de ses *« éclaireurs »* pour les relais des Flammes Olympique et Paralympique.**

Appelés *« éclaireurs »* par Paris 2024, ce sont au total plus de cent personnes qui porteront la Flamme Olympique (le 23 juillet) et la Flamme Paralympique (le 27 août) dans les Yvelines. Le Département a désigné 8 personnes. Aux noms déjà connus du Saint-Germanois Roger Gicquel et de la Mantevilloise Annick Watrin s'ajoutent Manon Chanclu de Rambouillet, Jonathan Lefevre des Mureaux, Clémence de Salvert de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Ceux-ci étant pour la Flamme Olympique. Pour la Flamme Paralympique, ce sera Jeanne Le Pêcheur, étudiante, para cycliste sur route, membre du dispositif départemental de soutien aux sportifs de haut niveau *« ChampYons 2024 »* et Quentin Boudeville, joueur et entraineur très impliqué au sein de la section de Hand Fauteuil de Houdan. L'éclaireur qui représentera la ville de Poissy sera communiqué très prochainement, le comité d'organisation de Paris 2024 n'ayant annoncé que 80 % des relayeurs. ■

## EN BREF

EPONE

### Place des services : les habitants ont donné leur avis

**La municipalité a dévoilé les résultats de l'enquête citoyenne, lancée en octobre dernier pour connaître les attentes des Épônoises et Épônois au sujet de ce nouvel équipement.**

Depuis 3 mois, des flyers sont distribués à Épône pour accéder à un questionnaire sur la future Place des services, qui doit voir le jour au sein de l'ancienne mairie dans les prochaines semaines.

LA POSTE

**La première Place des services des Yvelines ouvrira au premier trimestre 2024 au sein de l'ancien hôtel de Ville d'Épône.**

L'objectif ? Déterminer les attentes des habitants quant à ce lieu multiservices géré par La Poste.

Les résultats, publiés la semaine dernière par la municipalité, démontrent que parmi les services proposés, les Épônoises et Épônois attendent particulièrement des casiers connectés permettant de déposer et retirer des commandes passées chez leurs commerçants. Parmi les autres propositions plébiscitées, on retrouve un espace détente, des services postaux ou encore un service de réception et un service presse.

#### Casiers connectés, services postaux

Quant à la ville en elle-même, les habitants pointent les transports (61,50 %), les incivilités (44,50 %) et l'inclusion des citoyens dans les prises de décision (28,50 %) parmi les axes d'amélioration à privilégier. ■

TRIEL-SUR-SEINE

### Le programme *« une naissance, un arbre planté »* débarque

**La Mairie de Triel-Sur-Seine a décidé de lancer le programme *« une naissance, un arbre planté »* afin de participer à la reforestation. Une cérémonie de plantation se déroulera au cours du premier semestre 2024.**

Une réponse à ses détracteurs et à la *« marche festive »* organisée par l'association Bien Vivre à l'Hautil le dimanche 28 janvier afin de protester contre le projet d'abattage de plusieurs centaines d'arbres du chemin des Picardes ? La Mairie de Triel-Sur-Seine lance l'opération *« une naissance, un arbre planté »*. Cette opération est un geste pour les nouveau-nés triellois qui peuvent devenir les parrains d'un arbre planté sur leur commune. Les jeunes parents recevront une invitation à participer à la cérémonie de plantation qui se déroulera dans le courant du premier semestre 2024.

*« Les forêts françaises, notamment celle de Triel, se voient menacées par la maladie de l'encre, liée au réchauffement climatique »* explique la Ville dans un communiqué, *« le Maire Cédric Aoun souhaite ouvrir une coulée verte pour relier l'Hautil au centre-ville de Triel pour les piétons. »* Triel-sur-Seine rejoint donc les communes de Rambouillet ou de Saint-Germain-en-Laye, pour préparer la forêt de demain et le climat à l'horizon 2050, avec comme enjeu, régénérer le poumon vert des villes. ■

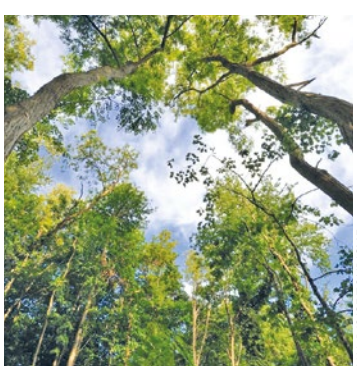

VAL D'OISE TOURISME

**Dorénavant, chaque enfant né dans la commune de Triel-sur-Seine pourra être le parrain d'un arbre.**

LES MUREAUX

# Sécurité routière : les seniors testent leurs connaissances

**La Ville des Mureaux organisait, en partenariat avec la Préfecture des Yvelines et la Direction Départementale des Territoires (DDT), un Forum de sécurité routière à destination des seniors, le 24 janvier à l'Espace des habitants.**

MAXIME MOERLAND

« *Ah… Je suis recalée !* », clame une participante. « *J'ai même pas la moyenne !* », lui répond, amusée, sa voisine. La simulation d'examen du code de la route a provoqué beaucoup d'étonnement chez ses participants au moment des résultats, lors du Forum sécurité routière qui s'est tenu le 24 janvier aux Mureaux. Et a prouvé que cette journée de mise à jour des connaissances sur les règles de circulation, destinée aux seniors, avait bien lieu d'être.

Simulateur de conduite, quiz, stands d'informations… De nombreux dispositifs étaient déployés à l'Espace des habitants avec un objectif : sensibiliser aux dangers de la route, « *aussi bien sur les temps de réaction au volant que sur les conduites à risque, ainsi qu'une remise à niveau code de la route et un rappel aux règles de partage de la route* », souligne la coordinatrice sécurité routière de la DDT78.

Cette journée, organisée à l'initiative de la municipalité des Mureaux (en partenariat avec la Préfecture et la DDT), s'inscrit dans une démarche plus globale en faveur de la sécurité routière. « *C'est une priorité sur la ville depuis le premier mandat*, assure Bruno Le Guillou, adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie quotidienne et de la circulation. « Aujourd'hui, *C'est beaucoup plus difficile pour les seniors de conduire en ville. Entre le moment où ils ont passé leur permis de conduire et aujourd'hui, il n'y a plus les mêmes processus, ils se trouvent un peu en décalé avec les nouveaux panneaux, et les nouvelles méthodes de déplacements doux. Alors on les accompagne pour améliorer leurs déplacements quotidiens, qu'ils soient piétons, cyclistes ou motorisés* ».

Ce Forum se déroulait en amont du « *Village de la sécurité routière* », qui se tiendra les 28 et 29 mai, et qui réunira une vingtaine de partenaires comme la Police, la Gendarmerie et la Sécurité Civile pour sensibiliser toute la population à l'aide d'ateliers comme des stands pédagogiques pour les jeunes, ainsi que des simulateurs de conduite et de tonneaux. « *Un événement à grande dimension* », promet Bruno Le Guillou. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

**Ce Forum se déroulait en amont du « *Village de la sécurité routière* », qui se déroulera les 28 et 29 mai en centre-ville.**

## EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

# La Ville recrute des agents pour sécuriser les entrées et sorties d'école

**La Mairie de Chanteloup-les-Vignes cherche des agents pour surveiller les entrées et les sorties d'école. Pour postuler, vous pouvez aussi envoyer vos CV et votre lettre de motivation directement au service des ressources humaines et leur écrire un mail.**

VILLE DE CHNATELOUP-LES-VIGNES

**La Ville recherche des personnes pour sécuriser les entrées et sorties d'école.**

La Ville de Chanteloup-les-Vignes recrute des agents pour sécuriser les entrées et sorties d'école. Formés et équipés par la police municipale, ces agents assurent la sécurité des enfants et de leurs parents au niveau des passages protégés en modérant la circulation aux heures d'ouverture et de fermeture des écoles. Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la direction des Ressources Humaine (01 34 01 10 50). Pour répondre à cette offre, transmettez votre CV et votre lettre de motivation, à l'attention de Madame le Maire, par voie postale : Mairie de Chanteloup-les-Vignes / Direction des Ressources Humaines, 37 rue du Général-Leclerc 78570 Chanteloup-les-Vignes ou par mail : carrieres.rh@chanteloup-les-vignes.fr. ■

## EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

# L'application mantaise Yami disponible en téléchargement

**Initialement prévue pour l'automne 2023, l'application Yami débarque enfin sur les plateformes de téléchargement. Les futurs utilisateurs pourront ainsi changer leur mode de vie et participer à des projets bons pour l'environnement.**

Après plus de 2 ans de travail, Adrien Marty est heureux d'annoncer que son application mobile YAMI est enfin disponible sur l'Apple Store et le Google Play. Dans un communiqué, il se fixe comme objectif de « *créer une dynamique sociétale forte et pérenne pour agir collectivement face aux enjeux climatiques et préserver notre écosystème terrestre* ».

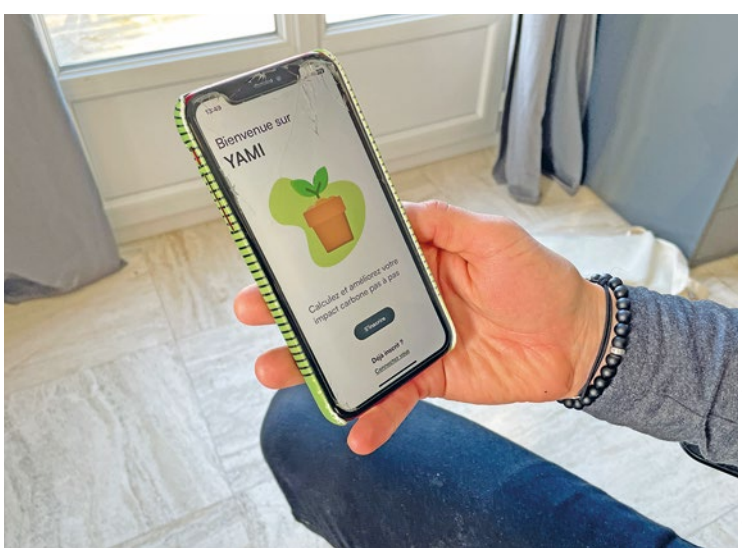


LA GAZETTE EN YVELINES

**Après plus de 2 ans de travail, Yami a débarqué sur les plateformes de téléchargement. À vous maintenant de changer le monde !**

> ***« Créer une dynamique sociétale forte et pérenne »***

Vous participerez alors à des projets bons pour l'environnement : « *60 % des revenus générés par les visionnages ou les clics seront reversés à des projets associatifs choisis par les utilisateurs* ». Par ailleurs, Adrien Marty assure que toutes les entreprises mises en valeur seront sélectionnées pour leur vertu et les services qu'elles proposent.

Toutefois, Adrien appelle à une grande mansuétude si les futurs utilisateurs trouvent quelques bugs. L'entrepreneur continuera à peaufiner Yami dans l'incubateur Picube de Mantes-la-Jolie et a déjà des tas d'idées pour la parfaire dès les prochaines versions. ■

VALLEE DE SEINE

# Journée portes ouvertes dans les centres hospitaliers de Poissy et de Meulan-Les-Mureaux

**Le 3 février, le campus InSanté des centres hospitaliers intercommunaux Meulan-les-Mureaux et Poissy vous accueillera de 10 h à 16 h pour vous présenter ses formations dans le milieu médical.**

L'état du milieu hospitalier ne vous fait pas peur et vous avez cette passion pour aider les autres ? Alors venez le samedi 3 février, sur les campus de formation InSanté des centres hospitaliers intercommunaux de Meulan-Les Mureaux et de Poissy pour découvrir quelle formation vous convient le mieux.

Sur celui des Mureaux, situé au 1 rue Baptiste Marcet, ce seront les métiers d'infirmier, d'aide-soignant, de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute et de psychomotricien qui seront mis à l'honneur. Quant à celui de Poissy, dont l'adresse est 10 rue du champ Gaillard, ce sera plus orienté pour les infirmiers, les aides-soignants et les manipulateurs d'électroradiologie médicale.

Durant ces portes ouvertes, les deux campus seront ouverts de 10 h à 16 h. ■

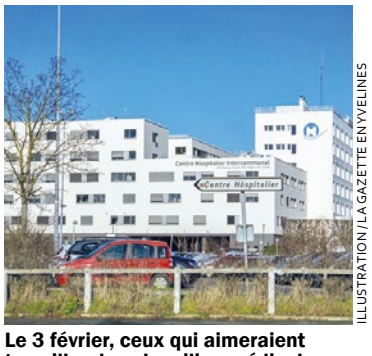


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

**Le 3 février, ceux qui aimeraient travailler dans le milieu médical pourront visiter les campus InSanté des centres hospitaliers intercommunaux Meulan-les-Mureaux et Poissy.**

MANTES-LA-JOLIE

# Quand le directeur de cabinet se vante d'une 468ème place sur 500

**Guy De Chergé pourrait à lui seul servir de maître étalon de la mauvaise foi et illustrer l'une des phrases les plus emblématiques de l'œuvre de Michel Audiard.**

SALONIC BRAMUDA

À 32 places près et Mantes-la-Jolie raflait le bonnet d'âne ! Mais le directeur de cabinet de Raphaël Cognet a trouvé le moyen de s'enthousiasmer sur la place prise par Mantes-la-Jolie dans le classement des 500 villes où il fait bon vivre en 2024 du *Journal du Dimanche (JDD)*. Pensez donc, 468 sur 500, ça méritait quand même une phrase qui restera sans doute dans les annales : « *Grâce à l'action concrète du maire Raphaël Cognet et de son équipe municipale sur la sécurité, l'attractivité commerciale et le cadre de vie, la ville de Mantes-la-Jolie ne cesse de progresser de façon fulgurante dans le classement des villes où il fait bon vivre* ». Rien que ça !

Sans doute aveuglé par la ligne rédactionnelle impulsée par l'extrême droitier Geoffroy Lejeune, ancien de *Valeurs Actuelles*, qui a fait fuir la quasi-totalité de la rédaction du *JDD* canal historique pour la remplacer par des zemouristes zélés, Guy De Chergé n'a pas lésiné sur la brosse à reluire.

Mettons de côté les critères qui permettent à Mantes-la-Jolie d'obtenir cette 468ème place sur 500 villes classées pour nous concentrer sur la concurrence.

Et pointer qu'une ville comme Trappes occupe la 218ème de ce même classement et celle des Mureaux la 351ème place. Deux villes dont personne n'ignore les difficultés mais dont les maires et leurs collaborateurs ne bombent pas le torse à la moindre embellie.

Comment donc le principal collaborateur du maire d'une sous-préfecture de 45 000 habitants peut-il être à ce point dans le déni sur la situation d'une ville qu'il contribue à gérer au quotidien ? Comment peut-il se mentir à lui-même et se féliciter d'une telle place dans un classement établi sur des critères totalement subjectifs ?

Côtoyer l'extrême semble assez mal réussir à ce garçon dévoré d'ambition qui peine à trouver sa place dans une structure à la hauteur de la valeur professionnelle dont il pense disposer. Ce n'est pas en intervenant avec une telle outrance que son mentor et ami autoproclamé Sébastien Lecornu, pourtant ministre de la Défense, risque de lui trouver un strapontin dans son cabinet.

Michel Audiard encore lui aurait dit à propos de De Chergé : « *Dans la flatterie, aucune précaution à prendre, aucune limite à respecter. On ne va jamais trop loin* ».

Une citation presque écrite pour le bedeau de l'hôtel-de-ville. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

**Sans doute aveuglé par la ligne rédactionnelle impulsée par l'extrême droitier Geoffroy Lejeune, ancien de *Valeurs Actuelles*, qui a fait fuir la quasi-totalité de la rédaction du *JDD* canal historique pour la remplacer par des zemouristes zélés, Guy De Chergé n'a pas lésiné sur la brosse à reluire.**

## EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

### L'audit qui inquiète ?

**Le 8 février prochain, une réunion en prévision d'un audit sera organisée au sein des services de la ville.**

Une directrice-générale-adjointe est tellement inquiète qu'en prévision d'un audit qui doit intervenir dans ses services prochainement, elle a prévu une réunion de ses troupes le 8 février prochain.

#### Des engagements qui n'auraient pas été tenus

Cette responsable va devoir rendre des comptes à ses subordonnés à qui elle avait promis des augmentations substantielles en février 2023.

Augmentations qui, pour certaines d'entre-elles seraient restées dans les cartons et pour d'autres assez éloignées des montants promis.

Comme le dit le vieil adage : « *Les promesses n'engagent que ceux qui y croient* ». Mais un autre aussi ancien dit aussi que « *celui qui sème le vent récolte la tempête* ». Le 8 février prochain, il conviendra de garder un œil sur le baromètre. ■

## EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

### Police municipale : encore quatre départs

**Avec un tour de passe-passe verbal dont il est coutumier, Raphaël Cognet prétend qu'il va mettre l'accent sur la sécurité. Mais avec qui ?**

Aux plus naïfs qui commencent quand même à faire le tour du personnage, le maire de Mantes-la-Jolie expliquait de manière très autoritaire qu'on allait voir ce qu'on allait voir. Qu'il allait mettre autour d'une table tous les acteurs de la sécurité et faire de la commune une ville ou les délinquants disparaitraient comme des volées de moineaux. Sauf que malgré les efforts de la police nationale pour maintenir en place des effectifs suffisants en capacité d'intervenir dans les situations les plus délicates dans tous les quartiers, la ville de Mantes-la-Jolie a donné récemment deux signaux qui ne vont pas dans le sens d'un renforcement de la sécurité. Si certains ont jugé anecdotique l'amputation de la police municipale à cheval, le départ de quatre agents ne laisse pas à penser que le maximum est fait dans le domaine. « *C'est une réalité, recruter des policiers municipaux en région parisienne n'est pas chose facile mais encore faut-il créer des conditions attrayantes, ce qui n'est pas le cas à Mantes-la-Jolie, ni en matière de traitement, ni en matière de logement* » assure un responsable syndical. Et concrètement, les actions de la police municipale se sont cantonnées récemment aux quartiers de Gassicourt et du centre-ville, les incursions au Val-Fourré se comptant sur les doigts de la main. Une fois de plus, Raphaël Cognet s'affiche comme un élu diseur mais pas faiseur. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

**Concrètement, les actions de la police municipale se sont cantonnées récemment aux quartiers de Gassicourt et du centre-ville, les incursions au Val-Fourré se comptant sur les doigts de la main.**

MANTES-LA-JOLIE

### Mantes ne ment pas

***« PLUS D'UN MILLION D'EUROS POUR ÇA ! »***

L'aigle de l'Isère, empereur des Martraits a enfin pu donner toute sa mesure : l'organisation d'un grand spectacle de lumières devant sa Collégiale, devenue son fief politico-religieux avec l'aide du précédent curé, sanctionné depuis pour quelques errances de toutes sortes dans sa Paroisse. S'organisait donc ce samedi 20 janvier un grand spectacle de lumières,une « *battle* » comme disent les jeunes, homérique, qui allait faire rentrer le ravi dans l'histoire locale comme le digne successeur d'Henri IV.

Aguichées par une publicité massive, environ 1 500 personnes se massaient sur la place de l'Étape ; chacune se disant que tout ce matériel et ce million d'euros dépensé allaient leur en mettre plein les yeux. Ils en ont surtout eu plein les oreilles. Deux équipes se disputaient la victoire en 3 manches de deux minutes soit 12 mn de lumières sur une musique de supermarché et presque une heure de parlotte et de bavardage insipides. Imaginez la déception. En partant les commentaires des spectateurs étaient terriblement critiques, ils avaient l'impression de s'être fait berner, nombre d'entre eux venant d'assez loin.

Il est vraiment fortiche notre Cognet 1er : deux mille personnes qui jurent de ne plus revenir à Mantes après qu'il ait gaspillé plus d'un million d'euros pris dans la poche des Mantais… Quand on vous dit que c'est un génie. Et bien entendu pas une seule reprise de l'événement planétaire dans les médias nationaux. Quelle sera la prochaine escale du bateau ivre ? Espérons surtout qu'elle sera moins coûteuse. ■

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

## YVELINES

# Fin de série pour un cambrioleur yvelinois

**Entre juin et août 2022, un homme a cambriolé plusieurs habitations à Conflans-Sainte-Honorine, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt, Élancourt et Triel-sur-Seine. Arrêté, il a été condamné le 26 janvier par le tribunal de Versailles à 24 mois d'emprisonnement.**

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

**Ce seront six mois de prison qui s'ajouteront à la sanction du 4 janvier. Par ailleurs, il devra verser la somme de 2 000 euros aux victimes des cambriolages.**

Un homme de 46 ans avait décidé de jouer à un bingo quelque peu touristique avec les communes yvelinoises. Sauf qu'au lieu de visiter des monuments, il préférait s'introduire dans des habitations de particuliers. Conflans-Sainte-Honorine, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt, Élancourt et Triel-sur-Seine, cet européen de l'Est avait à chaque fois le même procédé selon *Le Parisien*. Dans les trois premières villes citées, il s'est introduit dans des maisons où les propriétaires étaient partis en vacances, et dans un laps de temps très court. D'après le média d'informations locales, c'était entre le 30 juin 2022 et le 15 août 2022. Il a emporté comme butin de l'argent liquide – environ un millier d'euros – une montre en or, des bouteilles d'alcool, des bijoux et des papiers d'identité.

À cause de son amateurisme, le quarantenaire a fini par être arrêté par les forces de l'Ordre. En effet, dans le logement chantelouvais, de l'ADN est retrouvé sur le goulot d'une bouteille et sur une canette de jus de fruit. Idem chez le Conflanais même si *le Parisien* ne précise pas sur quels objets.

Après analyse, le nom de notre homme sort de la base de données car il avait été précédemment condamné en 2014 pour tentative de vol par effraction. De plus, il venait également d'écoper d'une condamnation de 18 mois d'emprisonnement avec mandat de dépôt par le tribunal de Versailles pour les cambriolages d'Élancourt et Triel-sur-Seine le 4 janvier 2024. D'après le *Parisien*, l'homme de 46 ans a tout de même contesté les faits durant son audition puis devant le tribunal. Il a également affirmé durant son interrogatoire ne plus se souvenir de ses méfaits et d'entendre des voix régulièrement.

Après délibération, le tribunal de Versailles l'a condamné à 24 mois d'emprisonnement avec maintien en détention. Ce seront six mois de prison qui s'ajouteront à la sanction du 4 janvier. Par ailleurs, il devra verser la somme de 2 000 euros aux victimes des cambriolages. ■

## MANTES-LA-JOLIE

# Un canapé prend feu sur un balcon de la tour Jupiter

**Dans l'après-midi du 24 janvier, un canapé a pris feu sur un balcon de la Tour Jupiter. Ce sont des jeunes du quartier du Val Fourré qui l'ont éteint grâce à des extincteurs.**

Celui-ci, les personnages des Simpson ne pourront pas poser leurs augustes fessiers dessus. Le 24 janvier à 14h15, des flammes ont commencé à s'élever sur un balcon du 4ème étage de la Tour Jupiter au Val-Fourré. D'après *Mantes-Actu*, celles-ci provenaient du canapé entreposé à cet endroit-là. Heureusement aucune victime n'est à déplorer et l'incendie ne s'est pas généralisé à la tour entière.

En effet, des jeunes ont décidé d'intervenir en s'emparant d'extincteurs et ont réduit les flammes à néant. Toutefois, les pompiers sont intervenus afin de s'assurer que tout était bien rentré dans l'ordre.

Pour rappel, dans le cadre de la rénovation urbaine du Val-Fourré, la tour Jupiter composée de 105 logements en copropriété va être détruite. Sa démolition est espérée pour 2027 mais pourrait prendre plus de temps. D'autres immeubles de ce quartier sont également concernés. ■

ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

**Des jeunes ont décidé d'intervenir en s'emparant d'extincteurs et ont réduit les flammes à néant. Toutefois, les pompiers sont intervenus afin de s'assurer que tout était bien rentré dans l'ordre.**

## ROSNY-SUR-SEINE

# Victime de home-jacking, une famille toujours traumatisée

**Victime début janvier d'un cambriolage alors qu'elle était sur les lieux, une famille rosnéenne vit désormais dans la peur.**

Dans la rubrique « *Faits divers* », ce sont les malfaiteurs qui sont les protagonistes des articles. Mais les victimes dans tout cela ? Comme l'a rapporté une famille victime de « *home-jacking* » début janvier à *78Actu*, celle-ci vit « *les volets fermés* ». Les faits se sont déroulés le 6 janvier 2024.

Dans ce pavillon situé à Rosny-sur-Seine, une fille de 17 ans, deux garçons âgés de 22 et 24 ans, ainsi que leurs compagnes et deux bébés, passent un samedi tranquille. Jusqu'à ce qu'en début de soirée, un homme toque à la porte. Comme le rapporte *78Actu*, le fils qui est venu ouvrir se prend la crosse d'un pistolet dans le nez et voit 3 hommes pénétrer dans le domicile.

Ils braquent la benjamine de la famille et continuent de progresser dans la maison. Le fils encore indemne veut s'interposer mais les cambrioleurs lui hurlent « *allonge-toi ou je te fume* ». Craignant pour sa vie, il décide de s'exécuter. Et là, patatras, comme l'indique le site web d'information, le braqueur peut-être amateur se dit qu'il y a trop de monde et indique à son groupe qu'il préfère rebrousser chemin. Ses acolytes s'exécutent mais les deux fils ne voient pas cette retraite d'un bon œil.

Ils décident d'aller rattraper les cambrioleurs lorsque ceux-ci montent dans leur voiture. Une bagarre survient entre un des assaillants et les deux frères, ceux en supériorité numérique réussissant à maîtriser la personne toute seule. Toutefois, comme le mentionne *78Actu*, l'un des deux jeunes hommes s'est fait rouler sur le pied par le véhicule des malfaiteurs dans une tentative de le renverser durant leur fuite, lui occasionnant plus de huit jours d'ITT. Même nombre de jours d'ITT pour son frère à cause de la blessure sur le visage occasionnée par le coup de crosse.

Par ailleurs, la police ayant été alertée, elle a pu arrêter le suspect immobilisé. Il s'agit d'un jeune homme de 17 ans, domicilié en Seine-Saint-Denis. Il a été remis en liberté à l'issue de sa garde à vue le temps de l'enquête. Celle-ci a été confiée à la Division de la criminalité territoriale afin d'identifier les deux autres complices. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

**L'un des cambrioleurs se fait immobiliser par deux membres de la famille. Arrivée sur place, la police a pu l'arrêter pour placer en garde à vue.**

## YVELINES

# Un homme dans le box des accusés pour avoir tué l'homme qui prostituait sa petite amie

**À partir du 29 janvier, un jeune homme de 25 ans est jugé par la cour d'assises des Yvelines pour avoir tué un proxénète soupçonné de prostituer sa femme épousée religieusement en janvier 2021.**

Le 23 janvier 2021, un jeune homme de 18 ans à l'époque se rend dans un immeuble de la rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, dans le quartier des Indes à Sartrouville. Comme le rapporte le *Parisien*, celui-ci cherche à voir une certaine Melissa, une jeune femme du même âge que lui qu'il aurait épousée religieusement. Les personnes à l'entrée du bâtiment lui demandent 60 euros pour profiter des services de la jeune femme. Sauf qu'au lieu de donner l'argent, il pointe la dague accrochée à sa ceinture.

Une bagarre survient et en se débattant face à des adversaires en supériorité numérique, l'homme de 18 ans en tue un de 23 ans. Le jeune adulte s'enfuit mais l'histoire ne s'arrête pas là. Melissa organise un guet-apens pour venger la mort de celui qu'elle présente comme son petit ami même s'il était sous contrôle judiciaire pour une affaire d'extorsion, et qu'il l'aidait aussi à se prostituer, indique le quotidien régional.

La jeune femme écrit un sms à son mari épousé religieusement pour qu'il se retrouve au marché de Salbris, près de Romorantin (Loir-et-Cher) dès le lendemain du meurtre. Malgré du gaz lacrymogène lâché dans son véhicule, il réussira à s'échapper une nouvelle fois.

À partir du 29 janvier, le procès de tout ce petit monde s'ouvrira et devra définir si le coup de couteau meurtrier était bien de la légitime défense. ■

ILLUSTRATION / GAZETTE EYVELINES

**Un procès est prévu à partir du 29 janvier pour définir si l'usage du couteau meurtrier était bien de la légitime défense.**

*Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier*
***Laurent BERNARD** au **06 17 31 18 74***

** dans la limite des stocks disponibles*

H&C HABITAT & COMMERCE

# SPORT

MAXIME MOERLAND

## BASKET-BALL
# Pas d'exploit pour Poissy face à Chartres

**Opposés à des Chartrains en pleine bataille pour la montée, les Jaunes et bleus n'ont pas vu le jour (59-96) et restent empêtrés dans leur spirale négative.**

Il y avait une classe d'écart, samedi dernier au complexe sportif Marcel Cerdan. Le Poissy Basket, qui restait sur 3 défaites de rang, accueillait Chartres, deuxième du classement et déterminé à l'idée de remonter en Pro B. Les Yvelinois, en pleine bataille pour le maintien en Nationale Masculine 1, se devaient de faire le plein de confiance. Malheureusement pour les supporters présents, il n'y a pas eu match.

Malgré leurs bonnes intentions, le premier quart-temps ne laissait déjà que peu de place à l'espoir (12-25). Et cela n'est pas allé en s'arrangeant, avec un autre écart conséquent lors de la seconde manche (10-23). Le sursaut d'orgueil au retour des vestiaires (17-18) n'aura finalement pas suffi, les Chartrains roulant tranquillement vers la victoire en s'adjugeant la dernière période (20-30).

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Il ne reste que 4 matchs de saison régulière pour redresser la barre.

Avec 6 défaites lors des 7 derniers matchs, les Pisciacais sont désormais en danger. À la 11ème place, ils sont en position de potentiel relégable. Il ne reste que 4 matchs de saison régulière pour redresser la barre, avec dès ce vendredi, un déplacement sur le parquet de Tarbes-Lourdes, 5ème de a poule A de Nationale Masculine 1. ■

## FOOTBALL
# Le FC Mantois sur le podium, les Muriautins respirent

**Pendant que les Mantevillois battaient Cergy-Pontoise sur leur terrain (2-0), l'OFC Les Mureaux s'est offert la réserve du Havre, et n'a plus qu'un point de retard sur l'AG Caen.**

3 buts marqués, 0 encaissé : c'est ce qu'on appelle un week-end victorieux dans les Yvelines. Le FC Mantois a brillé dans le cadre de la 11ème journée de Régional 1 samedi dernier, en disposant facilement de Cergy-Pontoise sur le score de 2 buts à 0.

Bien aidés par l'exclusion d'un Cergyssois dès la 30ème minute de jeu, ils se sont imposés sans trembler, et s'emparent au passage de la 3ème place de la poule A, profitant du match nul de la réserve du Red Star face au Plessis-Robinson. Les Mantevillois se payent même le luxe de s'approcher de la tête du classement : le leader Saint-Denis a été tenu en échec face à Saint-Brice (1-1), tandis que son dauphin, Claye-Souilly, s'est incliné à domicile face à Houilles (1-2).

Les mêmes sourires étaient visibles aux Mureaux. L'OFC s'est offert la réserve du Havre, et voit enfin le bout du tunnel : s'ils restent bons derniers de la poule F de National 3, ils ne sont plus qu'à un point de l'AG Caen. ■

## TRIATHLON
# JO 2024 : Poissy sera le camp de base de 4 délégations

**La Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Bermudes et la Suisse poseront leurs valises à Poissy pour toute la durée des Jeux Olympiques de Paris 2024.**

Comme une évidence. La ville de Poissy, qui abrite le meilleur club français de triathlon, accueillera 4 délégations olympiques à l'occasion des JO de Paris 2024. Les triathlètes de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Bermudes et de la Suisse prendront leurs quartiers au sein de la cité Saint-Louis pendant la durée de l'événement, et pourront utiliser les installations de la ville pour se préparer à la compétition, parmi lesquelles le stade Léo-Lagrange et la piscine de Migneaux.

Le rayonnement international du Poissy Triathlon et de son champion français Dorian Conninx, grande chance de médaille tricolore, ont pesé dans la balance pour accueillir ces 4 nations. Et pas n'importe lesquelles. Deux champions olympiques sortants vont en effet séjourner à Poissy : le norvégien Kristian Blummenfelt, et la Bermudienne Flora Jane Duffy.

Les épreuves de triathlon sont prévues sur le pont Alexandre III, le mardi 30 juillet pour l'épreuve individuelle hommes, et le lendemain pour l'épreuve individuelle femmes. Tandis que le relais mixte se tiendra le lundi 5 août. ■

PARIS 2024 / LEILA GAMMOUH

Les épreuves de triathlon sont prévues sur le pont Alexandre III, le mardi 30 juillet pour l'épreuve individuelle hommes, et le lendemain pour l'épreuve individuelle femmes.

## VOLLEY-BALL
# Malgré la victoire, les play-offs s'éloignent pour le CAJVB

**Bien que vainqueurs de leur duel face à Asnières (3 sets à 0), l'entente Conflans-Andrésy-Jouy reste 5ème de la poule B d'Élite Masculine 1, et devra s'imposer tout en espérant une défaite de Michelet-Halluin lors de la dernière journée.**

Le CAJVB n'a pas fait dans la dentelle, samedi dernier dans les Hauts-de-Seine. En écrasant Asnières 3 sets à rien, les Yvelinois restent dans la course pour la 4ème place synonyme de qualification en play-offs à la fin de la saison régulière. Cependant, les Corsaires n'auront pas leur destin entre leurs mains.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En écrasant Asnières 3 sets à rien, les Yvelinois restent dans la course pour la 4ème place synonyme de qualification en play-offs à la fin de la saison régulière.

La victoire de Michelet-Halluin à Lyon leur permet de conforter leur place qualificative. Les Conflanais, 5ème de la poule B d'Élite masculine 1, devront donc s'imposer face à ces mêmes Lyonnais lors de la 14ème et dernière journée, tout en espérant une défaite de Michelet-Halluni face à Villejuif, avant-dernier du groupe, pour espérer décrocher les play-offs. Sinon, ce sera les play-down, et la menace de relégation qui va avec.

### Le faux-pas interdit

Le faux-pas sera donc interdit ce vendredi 3 février au gymnase Pierre Bérégovoy, qui promet d'être chauffé à bloc pour espérer un scénario favorable aux Yvelinois. ■

## JIU-JITSU
# Les Mantais de Sport Attitude 78 brillent aux championnats d'Europe

**Le club local de Jiu-Jitsu brésilien a ramené 3 médailles des championnats d'Europe de la discipline, qui se sont déroulés à l'Institut national du judo à Paris du 23 au 29 janvier.**

Mantes-la-Jolie sur le toit de l'Europe ! Les combattants du Sport Attitude 78 ont fait parler leur talent lors des championnats d'Europe de Jiu-Jitsu brésilien la semaine dernière, en raflant non pas une, ni deux, mais bien 3 médailles lors de l'événement organisé à l'Institut national de judo de Paris, du mardi 23 au lundi 29 janvier.

L'actuel champion de France en titre et licencié du club mantais, Alain Kouadio, s'est même adjugé la médaille d'or dans la catégorie ceinture bleue (-88kg). Et il n'est pas le seul. John Peter s'est lui aussi hissé au sommet de sa catégorie, cette fois celle des ceintures blanches (-88kg). Et pour conclure cette semaine en beauté, c'est Soumya El Cheguer qui a ramené une médaille de bronze à son club, elle aussi chez les ceintures bleues. « *Bravo à tous nos compétiteurs*, a déclaré le club sur son compte Facebook. *Cet event est l'un des plus corsés du monde, et vous avez relevé le défi* ». ■

FACEBOOK / SPORT ATTITUDE 78

Sport Attitude 78 ramène deux médailles d'or et une médaille de bronze dans sa besace.

# SEPUR
Engagés **pour l'avenir de nos territoires**

## Nous desservons

# 1 383 524

## habitants dans les Yvelines

**Nos valeurs essentielles : la proximité et l'engagement !**
Notre objectif est de contribuer à rendre les villes plus propres et plus agréables. C'est l'engagement pris par près de 1000 collaborateurs au service du département des Yvelines.

**Ensemble, construisons un avenir durable pour les Yvelines.**

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

# CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

## YVELINES
# Nicolas Musique, l'ancien mantais qui lance son studio de BD indépendant

**L'artiste planche actuellement sur sa nouvelle bande-dessinée de fantasy-aventure « *Sombre Sel* », et compte sur le financement participatif pour que son œuvre voie le jour.**

■ MAXIME MOERLAND

H.P. Lovecraft, Philippe Buchet, Sean Murphy… Nombreuses sont les inspirations, qu'elles soient françaises, belges ou internationales, qui animent l'artiste Nicolas Musique. Mais ce qu'il souhaite, c'est avoir son propre style, son indépendance : c'est pour cette raison qu'Anima Caverna, son studio de bande-dessinée indépendant, est né.

Celui qui a passé son enfance à Mantes-la-Jolie jusqu'à la prépa littéraire, avant de rallier Antony pour ses études artistiques, fait parler ses talents d'illustrateur depuis plus d'une dizaine d'années. « *Maintenant je suis à plein temps dans la BD, mais je suis obligé de donner des stages et des cours de dessin* », raconte Nicolas Musique, qui reconnaît sa chance d'avoir une compagne avec un emploi stable.

Car vivre de sa passion est loin d'être une chose aisée. D'abord, il signe des contrats proposés par des éditeurs, que ce soit pour des BD historiques sur Paris, Le Havre ou Rouen, ou alors pour un autre ouvrage pour le centenaire du Lions Club, « *Générations Lions* ». Mais Nicolas préfère avoir les mains libres. Accompagné d'Alexandre Ilic, son ami scénariste, il envoie des dossiers à des éditeurs, et croise les doigts. « *On fait ça sur notre temps libre, on prend des risques*, souligne-t-il. *J'ai rencontré des éditeurs au festival de la BD d'Angoulême, j'avais plutôt des bons retours, mais ça ne s'est jamais concrétisé* ».

NICOLAS MUSIQUE

**Celui qui a passé son enfance à Mantes-la-Jolie fait parler ses talents d'illustrateur depuis plus d'une dizaine d'années.**

Vient alors Anima Caverna, la maison d'édition qu'il crée avec son acolyte en fin d'année 2023. L'occasion rêvée de mettre sur pied son projet personnel : « *Sombre Sel* », une BD de fantasy-aventure, très inspirée des univers « *lovecraftiens* ». « *Un journaliste qui enquête sur un lieu avec de lourds secrets… On est pile dans ce genre* », raconte l'artiste. Après plusieurs mois à réfléchir sur l'univers et les thèmes de son œuvre, vient l'écriture d'un scénario très ambitieux. Trop ambitieux ? « *Il s'est avéré qu'il faisait plus d'une centaine de pages*, se rappelle-t-il. *On voulait le faire en un tome, mais c'était trop risqué* ». Ils imaginent alors une histoire en deux volumes.

C'est alors le moment d'aborder le sujet le plus périlleux : le financement. Pour que « *Sombre Sel* » voit le jour, Nicolas Musique mise sur le financement participatif. « *C'est tout ou rien*, confie-t-il. *Il y aura une somme minimum, si on l'atteint, on l'imprime. Mais sinon, les gens sont remboursés, et le projet ne se fait pas* ». Alors que la cagnotte Ulule devrait être lancée d'ici un mois, Nicolas Musique se creuse actuellement la tête au sujet des contreparties pour les futurs contributeurs. Illustrations bonus, marque-pages… « *Les gens recevront la BD, mais le plus cool, c'est qu'ils seront mécènes et mini-éditeurs !* » D'ici là, on peut découvrir son travail en ligne, sur le site nicolamusik.ultra-book.com. ■

## LES MUREAUX
# Le Japon à l'honneur à la médiathèque

**Jusqu'au 11 février, la culture japonaise s'invite à la médiathèque des Mureaux avec une exposition, des rencontres, des ateliers ou encore des démonstrations d'art martial.**

Prêts à découvrir le pays du soleil levant sous toutes ses formes ? Depuis le 23 janvier et jusqu'au 11 février, la médiathèque des Mureaux fait un focus sur le japon à travers plusieurs ateliers. Ce jeudi 1er février, un atelier origami est organisé de 15 h à 17 h, tandis que le lendemain, à 17 h, vous pourrez soit vous essayer à la calligraphie, soit vous pencher vers la spiritualité avec la cérémonie du thé.

### Concert et séance cinéma

Le 3 février à 15 h, la séance « *Ciné-vous* » permettra de plonger dans l'univers du cinéma japonais. Si vous êtes plutôt intéressé par la musique, un concert de musique traditionnelle japonaise se déroulera le jour suivant à 16 h. Pour retrouver le programme au complet et pour vous isncrire à l'atelier de votre choix, rendez-vous sur le site mediathequelesmureaux.gpseo.fr. ■

## LES MUREAUX
# « *Booder is back* » au Cosec Pablo-Neruda

**L'humoriste se produira aux Mureaux, le samedi 24 février prochain à 20h30, et reviendra ainsi à son premier amour : le one-man show.**

VILLE DES MUREAUX

**Les tarifs s'élèvent à 30 euros pour une place adulte, et à 13 euros pour les moins de 18 ans.**

Vous l'avez connu dans ses rôles au cinéma, que ce soit dans « *Neuilly sa mère* » ou « *Beur sur la ville* ». Vous l'avez redécouvert lors du carton de sa pièce de théâtre « *La grande évasion* », aux côtés de Paul Séré et de Wahid Bouzidi.

Il est temps, désormais, de le voir revenir aux origines : l'humoriste Booder sera présent aux Mureaux le samedi 24 février pour un one-man show événement, à 20 h 30 au Cosec Pablo Neruda.

### Retour sur son parcours

Intitulé « *Booder is back* », le spectacle aborde son expérience dans le domaine artistique, ses rencontres, son fils, son pays d'origine, sans oublier son autodérision et son humour toujours aiguisé. Pour acheter vos places, direction le site billetterie.lesmureaux.fr. Les tarifs s'élèvent à 30 euros pour une place adulte, et à 13 euros pour les moins de 18 ans. ■

## POISSY
# Visitez la distillerie du Noyau de Poissy

Ce samedi 3 février, vous aurez l'occasion de découvrir la toute dernière distillerie artisanale d'Île-de-France. Située au cœur de la vieille ville, la distillerie du célèbre « *Noyau de Poissy* » vous ouvre ses portes le temps d'une visite guidée par l'office de tourisme Terres de Seine.

Vous y apprendrez l'histoire du lieu tout en découvrant les anciens ustensiles et alambics de cuivre, tout en perçant les secrets de fabrication des différentes liqueurs, avant de les déguster, évidemment.

### À la découverte des anciens outils

D'une durée d'1 h 30, la visite est au tarif de 7 euros pour les adultes, et de 6 euros 50 pour les enfants. Pour réserver, rendez-vous sur terres-de-seine.youbook.travel/fr. ■

## CHANTELOUP-LES-VIGNES
# Passez la Saint-Valentin avec Tom Cruise

Quel sera votre programme pour le 14 février ? Restaurant en amoureux ? Dîner aux chandelles ? Match de la Ligue des Champions ? Oubliez, car on a trouvé mieux : et si vous passiez le soir de la Saint-Valentin en compagnie de Tom Cruise à Chanteloup-les-Vignes ? Bon, on avoue, il ne sera pas présent en personne, mais plutôt projeté au Phénix, dans le cadre de la diffusion de *Top Gun Maverick*, sous les coups de 20 h.

Suivre les aventures d'un des meilleurs pilotes de la Marine américaine accompagné de ses rookies sur grand écran, voilà une soirée digne de ce nom, que l'on soit seul ou accompagné. ■

## CE QUE FEMME VEUT

# Agir contre les discriminations : Floréal Sotto, la sociologue qui nous veut du bien

**Hakima Aya recevait Floréal Sotto, sociologue spécialisée dans les discriminations, pour présenter son parcours ainsi que ses travaux de formatrice et conférencière notamment en partenariat avec divers acteurs du territoire.**

LFM RADIO

**Floréal Sotto, formatrice et conférencière spécialisée sur les questions sociales liées aux discriminations.**

Floréal Sotto, diplômée du master Migrations et relations interethniques de Paris 7, est sociologue spécialisée dans les discriminations. Un combat dont elle a pris conscience dès son plus jeune âge, car elle-même est issue d'un milieu multiculturel (origine espagnole et algérienne). Elle travaille dans un premier temps sur l'histoire coloniale avant de se concentrer sur la sociologie et les interactions interethniques. C'est après un séjour aux Etats-Unis qu'elle constate le retard de la France sur les questions discriminatoires. Pour elle, la discrimination, ce sont tous les mécanismes qui poussent à traiter différemment un individu de par un aspect de son identité. Cela ne se traduit pas directement par l'exclusion mais plutôt par du favoritisme de certaines personnes qui poussera le rejet d'autres. Son but n'est donc pas de hiérarchiser les causes discriminatoires mais de s'intéresser à l'individu et son vécu.

Pour la sociologue, il faut passer par une transformation de ses représentations et de ses pratiques, c'est-à-dire prendre conscience de son statut et des privilèges qu'il octroie, pour ensuite y renoncer dans l'intérêt de tous. Elle prend l'exemple de l'humour sur le lieu de travail qui peut être un privilège lié au statut ou au validisme.

> ***« Faire progresser la société est un travail de longue haleine »***

Aujourd'hui le travail de Floréal se fait essentiellement en partenariat avec des collectivités territoriales, des associations ou des centres sociaux, à travers des interventions ou des formations. Une façon plus pédagogique et creusée d'aborder ces questions.

Floréal Sotto nous invite tous à prendre du recul sur notre personne et les autres, pour identifier et éviter de reproduire ces discriminations. Déconstruire ces discriminations n'est pas chose simple, mais elle demeure optimiste si tous les individus s'y mettent. ■

*CQFV*, tous les mardis à 11 h, présenté par Hakima Aya. L'intégralité de l'émission est disponible sur lfm-radio.com/podcast.

## C COMMENT ?

# Abel Tabu, rencontre avec l'homme de l'ombre de l'industrie musicale

**Mercredi 24 janvier, dans le talk 100 % urbain de *LFM Radio*, Oz et sa bande de chroniqueurs recevaient Abel Tabu, un producteur au parcours riche dans l'industrie musicale.**

Abel Tabu est un homme de l'ombre. « *J'ai toujours été quelqu'un de discret. J'aime bien l'ombre* ». En tant que producteur, il a signé avec son frère Pegguy Tabu, des morceaux mémorables pour Diams, Joey Starr, Hiro, Disiz la Peste ou encore Kayliah. « *On préfère faire briller les autres, c'est à travers les autres que l'on brille* ». Depuis deux ans, Abel a ouvert à Mantes-la-Ville, le BATU Studio où il continue à créer « *un studio comme à la maison. On voulait que les gens se sentent comme dans une auberge.* »

La musique, Abel Tabu a baigné dedans depuis son jeune âge. En effet, il est le fils de Tabu Ley Rochereau, le célèbre artiste , star de la rumba congolaise. Abel est revenu sur l'héritage de son illustre père « *c'est quelqu'un qui a beaucoup porté la musique au Congo.* » Mais c'est avec son collectif Street Fabulous, qu'il crée avec son frère et deux amis, qu'il commence à faire de la musique. Ils produisent l'un des premiers singles de Singuila, « *C'est pour les A* » qui a été un gros succès. À partir de là, les maisons de disque les repèrent.

Abel Tabu est également l'oncle de la rappeuse Shay, qui a sorti son troisième album, *Pourvu qu'il pleuve*, le 21 janvier 2024. ■

*C Comment ?* Le talk 100 % urbain, présenté par Oz, chaque mercredi de 22 h à minuit, sur LFM 95.5 et en podcast sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

**Oz et Abel Tabu dans les studios d'*LFM*.**

## JEUX

### SUDOKU : niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 9 | 6 | | 2 | 1 | 5 | 3 | |
| | | | | 3 | 4 | 9 | 6 | |
| 3 | | 1 | 5 | | | 2 | | |
| 4 | | | 2 | 8 | | | | 6 |
| | 7 | 2 | | | | 8 | | |
| | 6 | 8 | | | 9 | 1 | | |
| | | 4 | 1 | | 2 | 3 | | 9 |
| | 5 | | | 4 | | | 1 | |
| | | 7 | | 6 | 8 | | 5 | 2 |

### SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | | | | 6 | | | | |
| | | | | 9 | 2 | | 8 | |
| | 8 | | 5 | | | 9 | 2 | |
| | 9 | | 4 | | 6 | | | |
| | | | | | | 8 | | 5 |
| 3 | | 7 | | 8 | | 6 | | 2 |
| | | | | | | | 6 | 4 |
| | | 8 | | | | | 3 | |
| 2 | 6 | | 7 | 4 | | | | 8 |

**Les solutions de La Gazette en Yvelines n°375 du 24 janvier 2023 :**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 6 | 7 | 1 | 8 | 9 | 5 | 3 | 2 |
| 2 | 3 | 9 | 7 | 5 | 4 | 6 | 8 | 1 |
| 8 | 5 | 1 | 2 | 3 | 6 | 7 | 4 | 9 |
| 9 | 2 | 8 | 3 | 4 | 5 | 1 | 6 | 7 |
| 5 | 4 | 6 | 8 | 7 | 1 | 9 | 2 | 3 |
| 1 | 7 | 3 | 9 | 6 | 2 | 4 | 5 | 8 |
| 3 | 1 | 5 | 4 | 2 | 7 | 8 | 9 | 6 |
| 6 | 9 | 2 | 5 | 1 | 8 | 3 | 7 | 4 |
| 7 | 8 | 4 | 6 | 9 | 3 | 2 | 1 | 5 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 6 | 4 | 5 | 8 | 3 | 2 | 1 |
| 5 | 3 | 1 | 9 | 6 | 2 | 7 | 4 | 8 |
| 8 | 2 | 4 | 7 | 3 | 1 | 9 | 5 | 6 |
| 1 | 7 | 5 | 2 | 9 | 3 | 6 | 8 | 4 |
| 6 | 4 | 3 | 8 | 1 | 7 | 5 | 9 | 2 |
| 2 | 8 | 9 | 5 | 4 | 6 | 1 | 7 | 3 |
| 4 | 6 | 7 | 3 | 8 | 5 | 2 | 1 | 9 |
| 9 | 1 | 2 | 6 | 7 | 4 | 8 | 3 | 5 |
| 3 | 5 | 8 | 1 | 2 | 9 | 4 | 6 | 7 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

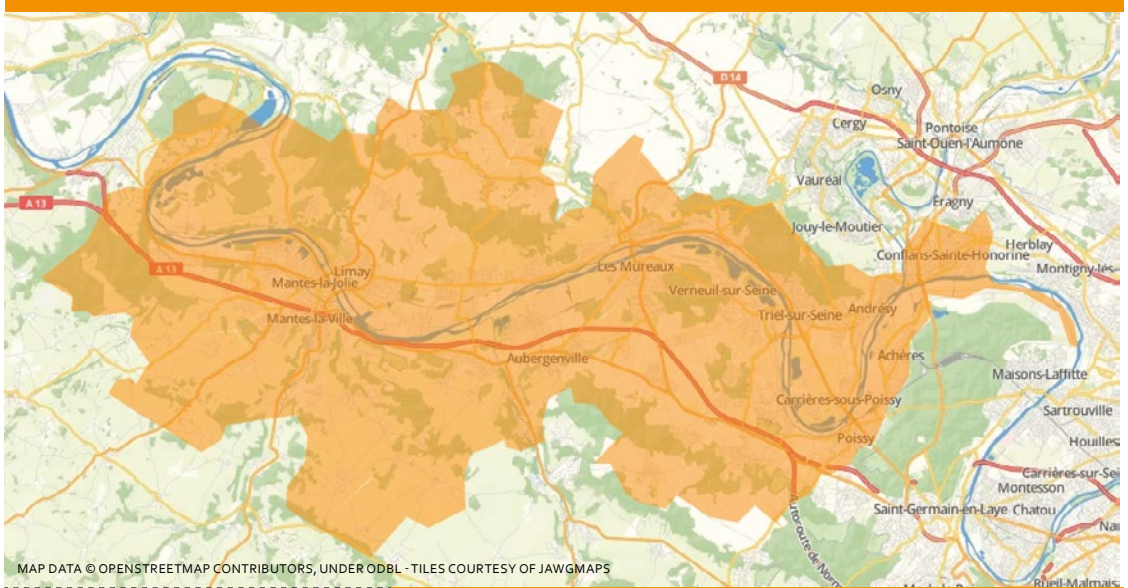


MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

**L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !**

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

**Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

festival Odyssées en Yvelines 2024 | 6 créations de l'enfance à l'adolescence

# Odyssées

14e édition

## 23·01 ~23·03

© photo Valentin Russo / design Laurent Bauché / licences PLATESV-R-2023- 001420/24/25

odyssees-yvelines.com

production THÉÂTRE de Sartrouville et des Yvelines CDN
direction Abdelwaheb Sefsaf

en partenariat avec Yvelines Le Département

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE DE FRANCE
Liberté Égalité Fraternité
Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France
Sartrouville
Région ile de France